

**DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES DE COMPTABILITE ET GESTION
FINANCIERE DE L'UEMOA**

(DESCOGEF)

SESSION DU 21 MARS AU 1^{er} AVRIL 2011

EPREUVE D'AUDIT

DUREE: 02 HEURES

**NB : Aucun document non
distribué en salle d'examen
n'est autorisé.**

Première partie : Mission du Commissaire aux comptes dans des sociétés consolidées :
(08 points)

Le commissaire aux comptes peut se retrouver dans une situation où il doit certifier les comptes consolidés et les comptes individuels établis sous deux référentiels distincts.

Il vous est demandé d'analyser la mission du Commissaire aux comptes dans le cadre de l'audit des comptes statutaires et de l'audit de la liasse au format IFRS remontée aux Commissaires aux comptes de la société mère.

Votre réflexion devra être structurée en deux parties :

1. L'approche et la méthodologie à adopter en tant que Commissaire aux comptes d'un groupe consolidé en mettant en avant les similitudes, particularités et divergences propres à chacune de ces audits pour une même entité.
2. Les moyens à mettre en œuvre relatifs à l'audit des comptes sous deux référentiels distincts lors de l'intervention.

Pour vous guider dans votre démarche, dans chaque partie vous évoquerez les points suivants (une dizaine de lignes par partie) :

Question 1 : (04 points)

- L'objectif des comptes consolidés,
- Quelles normes IFRS parlent du cadre conceptuel du référentiel ?
- Les prérogatives des CAC du Groupe,
- Les quatre grandes phases de la mission d'audit,
- Les spécificités de la détermination du seuil de signification
- Les travaux non requis en tant qu'auditeur des comptes du groupe,

Question 2 : (04 points)

- L'audit des sections présentant de fortes similitudes (cas des stocks)
- L'audit des sections nécessitant une approche différente (cas des opérations intragroupes)
- L'audit des sections présentant des spécificités importantes (cas de l'impôt sur le résultat),
- Le lien entre les deux référentiels (le passage de la situation nette des comptes sociaux à la situation nette des comptes consolidés).

Deuxième partie : 12 points

I/ REVUE DES PROCEDURES ÉCRITES D'INVENTAIRE PHYSIQUE (6 points)

Vous êtes un tout nouveau stagiaire Expert-comptable dans le cabinet DESCAUDIT. Vous accompagnez, pour la première fois, votre maître de stage chez un ancien client dont la dénomination sociale est MAESTRO-SA dirigé par Monsieur RAY qui en est l'actionnaire majoritaire. Cette Société est située à ALLADA en République du BENIN. Votre maître de stage vous présente comme « réviseur principal » au client. Il espère vous coacher personnellement pour vous confirmer rapidement comme « chef de mission » de MAESTRO-SA dont il est commissaire aux comptes, et qui a pour objet principal la fabrication de produits de type « jus de fruit ». L'ananas en effet, produit principal est très cultivé dans la région.

Le Directeur financier vous fait appel pour une revue des instructions d'inventaire rédigées par la société MAESTRO-SA, décrivant en particulier, la technique de comptage et le problème de coupure en fin d'exercice.

Il n'est pas demandé d'évoquer le problème de la valorisation des stocks ni celui du suivi des écarts entre l'inventaire permanent et l'inventaire physique.

TRAVAIL A FAIRE

- 1- Le commissaire aux comptes à votre avis, peut-il élaborer les procédures d'inventaire de la société ou seulement le juger, que lui répondez-vous ?
- 2- quelles sont les principales rubriques qui doivent figurer dans les instructions rédigées ?
- 3- quels sont les dossiers internes à votre cabinet que vous devriez consulter ou constituer ?
- 4- le directeur financier de la société vous prévient que l'inventaire physique des stocks d'approvisionnements et de produits finis, aura lieu les 26 et 27 décembre, et vous transmet les instructions d'inventaire en sa possession

Rédigez la partie du programme de travail relative à l'assistance à l'inventaire physique comme si vous étiez chef de mission de votre cabinet

II ANOMALIES ET ASSERTIONS (6 points)

Lors de votre examen des états financiers de la société anonyme MAESTRO-SA, en votre qualité de collaborateur de commissaire aux comptes, vous avez noté les observations suivantes :

1. Les factures et bons de livraison ne sont pas pré-numérotés
2. Comptes clients : des livraisons effectuées au cours de l'exercice non comptabilisées
3. Des surfacturations de services par certains sous-traitants
4. Des factures établies par des sous-traitants non immatriculés au registre de commerce ni auprès des organismes sociaux mais qui correspondent bien à des heures effectivement réalisées.
5. Des stocks de marchandises non livrés à la fin d'exercice et inclus dans l'inventaire alors qu'ils sont facturés et comptabilisés comme produits
6. Des titres de placements enregistrés comme des participations.

TRAVAIL A FAIRE

- A) Quelles sont pour chacune de ces anomalies les assertions non respectées dans cette situation ?
- B) Quels sont les rôles d'un chef de mission d'une part, et d'un réviseur principal d'autre part ?